

Motion du 19 février 2008 de Mmes Anne Pictet, Anne Moratti Jung, Sandrine Burger, Claudia Heberlein Simonett, Sarah Klopmann, Frédérique Perler-Isaaz, Marguerite Contat Hickel, Sophie de Weck Haddad, MM. Mathias Buschbeck, Yves de Matteis et Eric Rossiaud: «Praille-Acacias-Vernets: à quand notre tour?»

PROJET DE MOTION

Considérant:

- l'importance des enjeux urbanistiques et financiers liés au projet de transformation du quartier de la Praille-Acacias-Vernets (PAV);
- la position de la Ville de Genève, propriétaire de 6% des terrains du secteur, par ailleurs membre de la Fondation pour les terrains industriels de Genève, et commune concernée partiellement par ce secteur;
- l'absence d'informations régulières à ce sujet et de consultation des autorités municipales concernées;
- les rumeurs selon lesquelles le Conseil d'Etat, principal propriétaire des terrains, aurait déjà entamé des opérations immobilières, afin de vendre ces terrains et d'y laisser construire de nombreuses tours;
- l'absence dans le *masterplan* validé par le Conseil d'Etat d'objectifs clairs en matière de développement durable, d'espaces publics et de stationnement notamment;
- la volonté du Conseil d'Etat d'instaurer des procédures spéciales pour le projet PAV afin d'accélérer les réalisations, et les mesures déjà prises dans ce sens en matière de construction par le Département du territoire,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- l'informer sur la stratégie d'aménagement retenue et sur les mesures déjà prises et celles à venir dans le cadre du projet;
- le renseigner sur les compétences dont dispose le Conseil administratif dans ce projet, ainsi que sur les implications de ce projet pour la Ville de Genève, notamment en matière d'équipements publics et de mobilité;
- veiller, dans la mesure de ses compétences, à appliquer les critères de développement durable dans la réalisation de ce projet.